

Acte de la journée d'automne du 24 novembre 2011

## **Insertion: passer par la case départ** L'illettrisme, un frein à l'emploi

### **VII. La Loi sur la formation continue: un enjeu majeur**

Josiane Aubert, conseillère nationale vaudoise

Lausanne, Palais de Beaulieu

#### **ARTIAS**

Rue des Pêcheurs 8  
1400 Yverdon-les-Bains  
Tél. 024 557 20 66  
Fax 024 557 20 67  
info@artias.ch  
CCP 10-2156-5  
www.artias.ch  
www.guidesocial.ch

#### **SKOS CSIAS COSAS**

Schweizerische Konferenz für Sozialhilfe  
Conférence suisse des institutions d'action sociale  
Conferenza svizzera delle istituzioni dell'azione sociale  
Conferenza svizra da l'agid sozial

# LA LOI SUR LA FORMATION CONTINUE: UN ENJEU MAJEUR

24 NOVEMBRE 2011  
JOURNÉE ARTIAS  
JOSIANE AUBERT, CONSEILLÈRE NATIONALE

ARTIAS 24 NOVEMBRE 2011, JOSIANE AUBERT, CONSEILLÈRE  
NATIONALE

1

## BASE CONSTITUTIONNELLE: 8 ARTICLES CONCERNENT LA FORMATION

Acceptés par le peuple par 87 % en mai 2006

- Harnos et Plan d'étude romand
- Formation professionnelle (base et tertiaire B)
- Coordination du paysage des hautes Ecoles (HES, UNIs, EPFs)
- Recherche
- *Formation continue*
- *Aide aux études*

ARTIAS 24 NOVEMBRE 2011, JOSIANE AUBERT, CONSEILLÈRE  
NATIONALE

2

## ART 64a Const. : FORMATION CONTINUE

- 1 La Confédération **fixe les principes** applicables à la formation continue.
- 2 Elle **peut encourager** la formation continue.
- 3 La loi **fixe** les domaines et les critères.

→ **Obligation d'agir de la Confédération:  
mandat constitutionnel**

## ETAPES DE TRAVAIL LABORIEUSES...

- 2007: CF dit préparer un projet (message FRI 08-11)
- 2008: CF mandate DFI et DFE pour une «*étude interne*»
- 03.09: Il reçoit le rapport et décide de ne pas le publier
- 04.09: CSEC-N et CSEC-E acceptent une initiative parlementaire pour rédiger eux-mêmes la loi
- 01.10: Le CF réagit et promet un projet pour fin 2011, consultation prévue début 2012

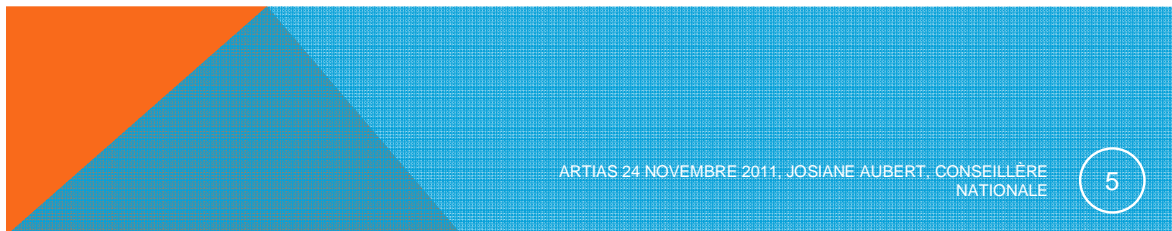
## **LOI FÉDÉRALE SUR LA FORMATION CONTINUE ←→ LOI CADRE**

**50 lois concernées ...**

**Lois spéciales importantes:**

- LACI Loi sur le chômage
- LEtr Loi sur les étrangers
- LFPPr Loi Formation professionnelle

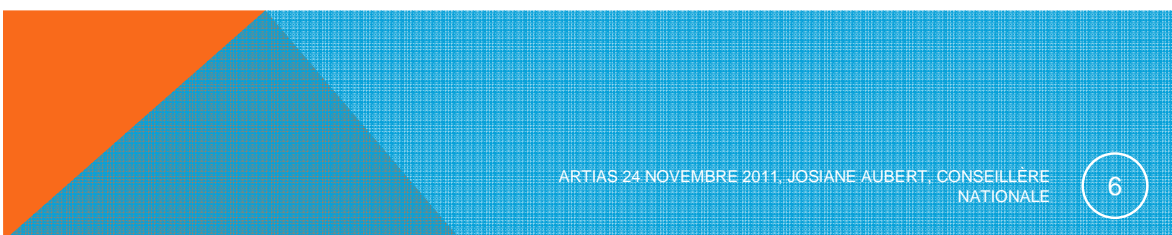
...



## **MANDAT DU CF À LA COMMISSION D'EXPERTS**

**Elaborer l'avant-projet de loi sur la formation continue:**

- **Réaliser le mandat constitutionnel**
- **Elaborer une loi-cadre sans activité d'encouragement**
- **Objet: Formation non formelle par opposition à formation formelle et à apprentissage informel**
- **Objectifs: améliorer les conditions-cadre et intégrer la formation continue dans l'espace suisse de formation**



## FORMATION SECONDAIRE II: SITUATION DE LA POPULATION

- **90 - 95%** de jeunes d'une volée obtiennent un diplôme (CFC – AFP – Matu)
- **Dixième année / Cas management / programme FORJAD pour jeunes adultes en difficulté / détection précoce ...**
- **Monitoring prévu pour ceux qui décrochent, suivi sur le long terme**
- **A quand la formation obligatoire jusqu'à 18 ans?**

ARTIAS 24 NOVEMBRE 2011, JOSIANE AUBERT, CONSEILLÈRE NATIONALE

7

## FORMATION CONTINUE: ETAT DES LIEUX ACTUEL ET PERSPECTIVES

- **Volume du marché de la formation continue en Suisse: 5,3 milliards sfr/an**
- **Part de la confédération: 600 millions sfr/an**
- **Loi fédérale s'appliquera en premier lieu à la formation continue soutenue par l'Etat (CH et cantons)**
- **Pas d'intervention réglementaire sur un «*marché*» qui fonctionne... sauf pour assurer et développer la qualité des prestations**

ARTIAS 24 NOVEMBRE 2011, JOSIANE AUBERT, CONSEILLÈRE NATIONALE

8

## QUI PROFITE ACTUELLEMENT ?

- Les diplômés du tertiaire bénéficient trois fois plus de formation continue que ceux qui ont une formation de scolarité obligatoire
  - Les plus de 50 ans en bénéficient moins
  - Les femmes, même actives à plein temps, bénéficient moins et paient plus de leur poche
- La formation tout au long de la vie n'est pas équitablement proposée

## AVANT FORMATION CONTINUE: CONNAISSANCES DE BASE !

- L'apprentissage tout au long de la vie est une composante incontournable du monde actuel
- Il est indispensable à l'intégration professionnelle durable à cause de l'évolution rapide de l'économie

→ Primordial de remettre *«le pied à l'étrier de la formation»* aux personnes les plus faiblement formées ou qui ont *«décroché»*

# ASSURER L'ACCÈS À LA FORMATION POUR TOUTES ET TOUS, TOUT AU LONG DE LA VIE

## Quels sont les obstacles ?

- Temps
- Finances
- Organisation
- Motivation

## Confiance en soi à retrouver

## Accepter ses lacunes et reconstruire les bases

## CASSER LE CERCLE VICIEUX: RESPONSABILITÉ INDIVIDUELLE NE SUFFIT PAS

- Comment éviter un «*désapprentissage*» des connaissances de base?
- Comment repérer les personnes «*illettrées*»?
- Intégrer les personnes migrantes  
(→ Lire et Ecrire - Français en Jeu - etc... )
- Responsabilité de l'employeur? Trois jours obligatoires de formation continue par an pour toutes et tous?
- Validation d'acquis / reconstruction de la confiance en soi

## QUELQUES PISTES DE RÉFLEXION

- Cours dans le cadre du chômage: bilan de compétences obligatoire? Programmes d'acquisition des compétences de base, validation d'acquis.
- Article 13 de la LEC : lutte contre l'illettrisme: ne suffit pas → Loi sur la formation continue.
- **«Illettrisme» = compétences de base = lire, écrire, compter, calculer, appréhender et utiliser les nouvelles technologies d'information et de communication**

## SAISSONS LA CHANCE DE CETTE FUTURE LOI!

L'intégration de chacune et chacun dans le monde du travail est un but vers lequel tendre:

- pour la personne d'abord
- pour diminuer les charges sociales de l'Etat

La mise à niveau des compétences de base est une condition:

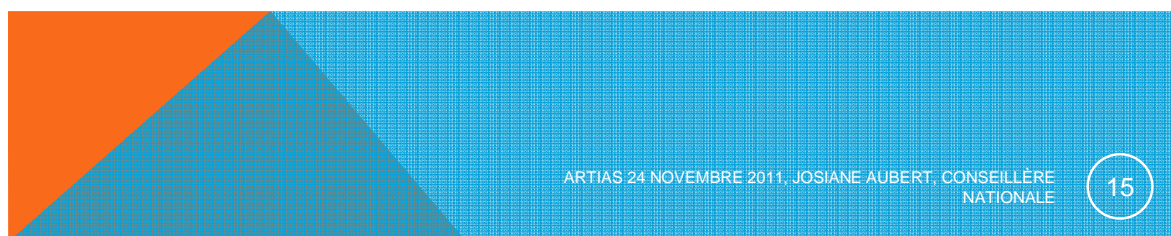
- pour une intégration durable dans la vie professionnelle et souvent sociale
- pour un accès à la formation tout au long de la vie.



## SAISSONS LA CHANCE DE CETTE FUTURE LOI!

**La modification de la «pyramide» des âges et les pénuries de personnel annoncées dans les 20 prochaines années peuvent être une chance: bonne conjoncture pour lutter contre l'illettrisme et pour l'intégration ↔ chacun-e aura sa place**  
(thèses Travail.Suisse)

**Les cantons devraient prévoir aussi leur loi sur la formation continue (FR, GR, UR, TI, LU, GE ok)**



## BONNE NOUVELLE DU CÔTÉ DU CONSEIL FÉDÉRAL!

**Avant-projet de LFCo envoyé en consultation depuis le 9 novembre!**

- **Loi cadre qui fixe les principes applicables à la formation continue**
- **Responsabilité individuelle et initiatives privées réaffirmées**
- **Procédures d'assurances de qualité et de transparence des offres**
- **Prise en compte des acquis préconisée**
- **Nécessité de réglementation pour améliorer l'égalité des chances entre femmes et hommes, pour les handicapés, pour l'intégration des migrants, pour l'employabilité des personnes peu qualifiées**



## 2012: RÉAGISSEZ TOUS À LA CONSULTATION!

- Faire connaître et émerger les enjeux sociaux liés à cette loi
- Exiger des aides ciblées sur ces groupes de population
- Prévoir une politique intégrative globale: (aide sociale – LACI – LAI – case management – validation d’acquis, etc), et un découplage institutionnel CH / cantons / départements

ARTIAS 24 NOVEMBRE 2011, JOSIANE AUBERT, CONSEILLÈRE NATIONALE

17

## RÉFÉRENCES POUR LA CONSULTATION:

Conseil fédéral, Département de l’Economie, Formation Recherche Innovation:

Formation continue:

<http://www.evd.admin.ch/themen/00533/01791/index.html?lang=fr>

Avant-projet de loi:

<http://www.evd.admin.ch/themen/00179/00185/index.html?lang=fr>

Rapport explicatif:

<http://www.evd.admin.ch/themen/00179/00185/index.html?lang=fr>

Lettre d’accompagnement:

<http://www.evd.admin.ch/themen/00179/00185/index.html?lang=fr>

ARTIAS 24 NOVEMBRE 2011, JOSIANE AUBERT, CONSEILLÈRE NATIONALE

18

# «Si vous pensez que l'éducation coûte cher, essayez donc l'ignorance»

Derek Bok, ancien président de Harvard

ARTIAS 24 NOVEMBRE 2011, JOSIANE AUBERT, CONSEILLÈRE  
NATIONALE

19